

La mise en place des paysages des Plateaux brabançon et hesbignon

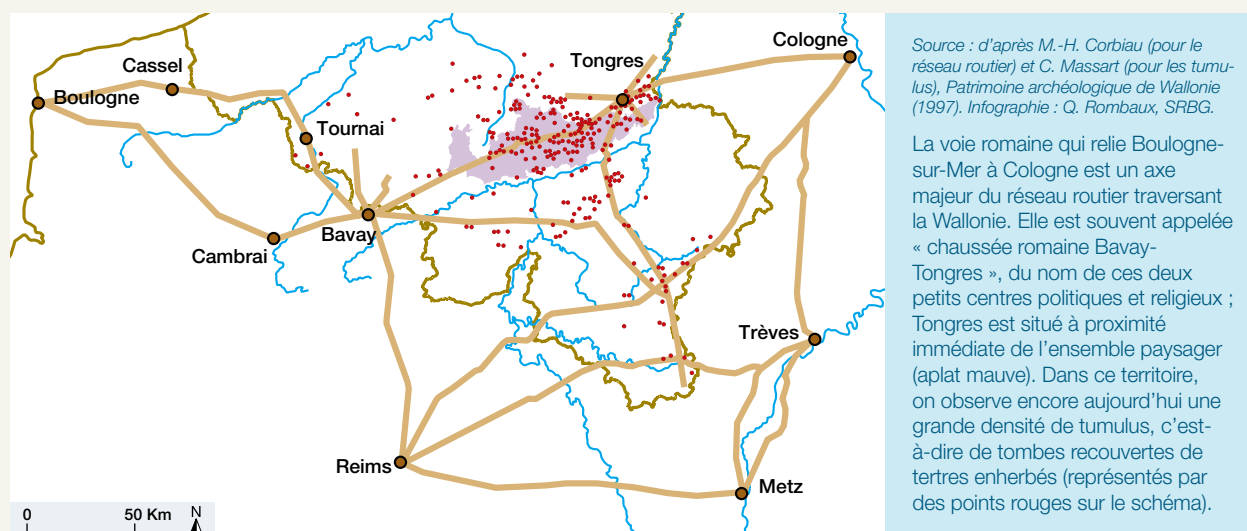
Ce chapitre s'appuie sur la première partie de l'Atlas, intitulée « Les paysages de Wallonie ». Plutôt que de reconstituer l'histoire de l'ensemble des Plateaux brabançon et hesbignon, il s'agit de montrer quelle est l'influence du passé sur les paysages actuels.

De vastes domaines agricoles dès la période gallo-romaine

Pour l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon, aux sols limoneux fertiles, dès la période gallo-romaine les labours couvrent de grandes superficies, essentiellement pour la culture de céréales.

Cette mise en valeur des campagnes est intégrée dans une puissante organisation, celle du vaste empire romain. Elle se répand à partir d'un type d'habitat rural nouveau, la villa, qui se généralise et prospère à partir du milieu du 1^{er} siècle. Elle accompagne les premières créations de villes et de petites agglomérations ainsi que l'aménagement d'un réseau de voies praticables toute l'année. Une portion de chaussée, remarquablement conservée, suit la ligne de crête de l'ensemble paysager sur près de quatre-vingts kilomètres.

Maillon du réseau routier principal qui irrigue tout l'empire, la chaussée romaine assure la circulation rapide des armées et de la poste impériale. Elle permet aussi le transport des marchandises, en particulier ici la production agricole destinée au ravitaillement des camps de garnisons stationnées à la frontière des royaumes germaniques. Une utilisation quasi continue a permis de maintenir l'essentiel de son tracé.



Construite pour être praticable en toute saison, la chaussée romaine est aussi pourvue de haltes routières pour les voyageurs, les montures, voitures et animaux de traction. Les stations principales, distantes d'environ trente kilomètres, rassemblent différents bâtiments (relais, bains, temples, commerces, ateliers) qui s'étirent sur quelques centaines de mètres. Les vestiges trouvés à Liberchies, Tavieres et Braives montrent que ces petites agglomérations fonctionnent alors surtout comme centres d'artisanat et de commerce. C'est là également que sont collectés les produits agricoles, essentiellement des céréales, transportés à pied, en charrette ou chariot, depuis les campagnes voisines où sont installées de nombreuses fermes, les villas.

Aujourd'hui, la chaussée romaine se présente sous des aspects très divers : chemin de terre, petite route, route nationale. Lorsqu'on circule sur la ligne de crête qu'elle épouse, les vastes horizons plans des Plateaux brabançon et hesbignon sont bien perceptibles. Presque tout au long du tracé, la voie pourrait être suivie par son nom : rue de la chaussée, chaussée romaine, chaussée des Romains, rue haute chaussée, Haute chaussée des Romains, sont les variations les plus courantes avec celle, qui est peut-être la plus célèbre, de chaussée de Brunehaut (du nom d'une reine franque qui, selon une légende, aurait initié la construction de ces voies). L'appellation chaussée verte, plus rare, rappellerait des moments de moindre fréquentation et d'envahissement de la végétation.



Vue vers le site des Bons-Villers à Liberchies (Pont-à-Celles). Les chantiers de fouilles archéologiques, parfois visibles dans les champs, ont montré que la chaussée romaine traversait ici une agglomération d'une certaine importance. Elle a été brutalement détruite vers le milieu du 3^e siècle, lors de la première invasion franque. Au début du siècle suivant, les pierres de ses ruines ont été récupérées pour construire un ouvrage de défense (*castellum* situé plus en hauteur, au niveau du hameau de Brunehaut, à quelques centaines de mètres derrière le photographe).



La ligne droite caractérise généralement les voies romaines, quand la topographie le permet. Pourtant, au coeur de l'ensemble paysager (entre Gembloux et Omal), le tracé est assez sinueux ; il marque la réutilisation probable d'une ancienne piste gauloise. Lors de la construction de la chaussée, plusieurs couches de matériaux locaux sont superposées et, pour permettre un bon écoulement des eaux, forment un profil bombé. Celui-ci est encore bien visible au bord de la petite route qui suit le tracé de la voie antique (Ramillies).

Les villas romaines correspondent à des exploitations de vastes dimensions. Elles résultent parfois de l'agrandissement des champs primitivement cultivés par de petites communautés autour de leurs habitations basses, construites en bois et matériaux légers. Ces villas regroupent différentes constructions, souvent implantées sur un versant peu incliné bien exposé. Le bâtiment principal se distingue nettement dans le paysage car il est construit avec des matériaux durs, pierres maçonnées pour les murs et tuiles pour le toit.

Aujourd'hui, des anomalies de croissance dans les cultures indiquent parfois la présence de vestiges des villas. Mais d'autres témoins de leur existence sont bien plus visibles : ce sont les tumulus qui se dressent non loin des anciennes voies romaines. Ces tombes monumentales, qui signalent l'importance sociale des propriétaires, ont été érigées en grand nombre à partir du dernier quart du 1^{er} siècle, surtout sur le territoire de la cité des Tongres, dans la partie est de l'ensemble. Seuls les plus grands tumulus ont échappé à la mise en culture.

De nombreux lieux-dits évoquent l'existence présente ou passée de tumulus, comme : La Tombale, Champ de la Tombe, bois des Tombes, la Tombelle, le Tombois, Champ de la Motte. Mais l'origine gallo-romaine n'est pas toujours certifiée car certains peuvent correspondre à des petits tertres funéraires préhistoriques (tombelles) et d'autres à des mottes féodales (voir p. 230).



Vue de loin, la forme de l'imposant tertre d'Hotto-mont (Ramillies) est bien perceptible sous les arbres. Cette couverture végétale le protège de l'érosion tandis que la haie basse qui ceinture sa base, matérialisant la présence d'un mur périphérique, limite la dégradation par les travaux agricoles.



Dans la partie est de l'ensemble paysager, l'ancienne chaussée romaine est nettement plus fréquentée. Pour servir de route nationale, elle a été élargie et son tracé parfois rectifié. Ici, à Omal (Geer), elle est bordée par cinq tumulus dont l'environnement s'accorde peu à leur caractère remarquable. Vue vers la tombe qui se dresse seule d'un côté de la route, dissimulée dans un bouquet d'arbres.

L'openfield médiéval : trame de base des paysages actuels

Malgré l'importance des traces antiques, les paysages actuels de l'ensemble paysager sont surtout l'héritage direct et bien visible du Moyen Age. Les fondements remontent aux grands domaines ruraux mérovingiens, puis carolingiens, de la période qui s'étend du 5^e au 9^e siècle. Mais c'est surtout la société féodale qui fixe la trame paysagère de l'openfield, avant même la fin du 13^e siècle.

Il y a peu de témoignages concernant les paysages du Haut Moyen Age. Après les premières invasions des peuples germaniques, dès le 3^e siècle, les villas sont abandonnées et les campagnes se dépeuplent. Les habitants vivent vraisemblablement dans des petits centres d'élevage ou dans des groupements lâches de quelques fermes, en bois et torchis, entourées de champs et de pâturages. Ces établissements, qui ne peuvent pas encore être qualifiés de villages, sont dispersés au milieu des bois. Ils changent parfois de localisation après plusieurs générations, selon la pratique d'une agriculture itinérante.

Dans la région, une seule agglomération un peu plus importante, Tongres, subsiste sur l'ancienne chaussée romaine, au nord de l'ensemble paysager. Elle s'est maintenue grâce à la présence de l'évêché, comme centre administratif et foyer de diffusion de la religion chrétienne. C'est ensuite Maastricht, au bord de la Meuse, qui est choisie pour cette fonction puis Liège, mieux protégée face à de nouvelles arrivées de populations venant par le fleuve.

A l'ouest du territoire, dans la petite vallée de la Thines, Nivelles est un domaine offert au 7^e siècle pour la fondation de communautés religieuses, en soutien de la royauté. Le niveau élevé de ce lien, royal puis impérial, explique l'importance de la collégiale romane de l'abbaye, devenue haut lieu de pèlerinage.



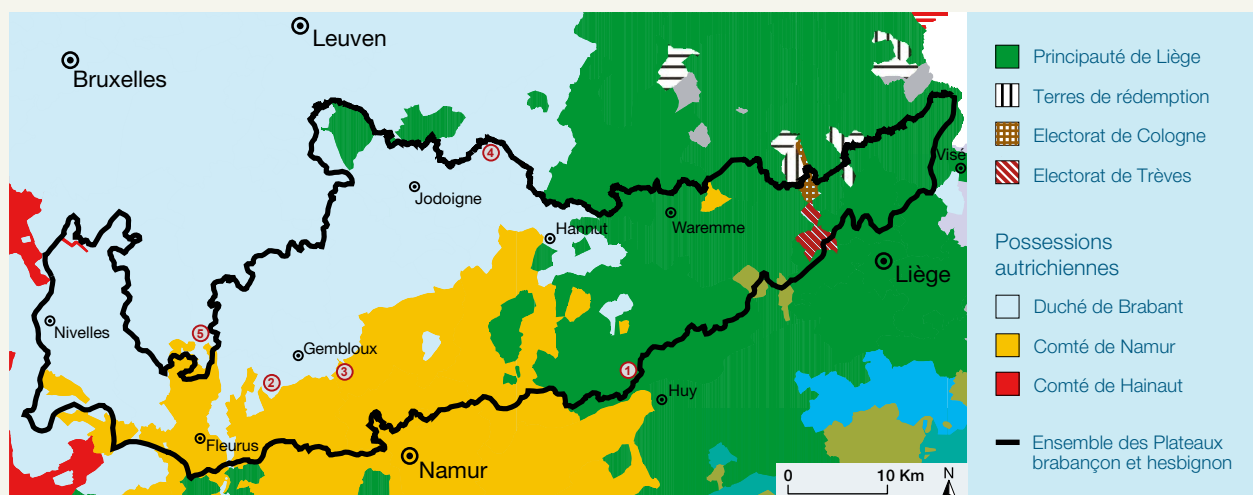
Source : Gravure de Madou, d'après Howen, lithographie Jobard © Musée communal de Nivelles.

Née autour de l'abbaye, la ville de Nivelles se développe et devient un centre économique important. Ici, représentation de l'ensemble urbain, aperçu depuis un grand chemin arboré et bordé de champs, au début du 19^e siècle, époque à laquelle la collégiale conserve son clocher gothique aujourd'hui disparu.

A partir de l'émergence de la famille carolingienne au 8^e siècle, les plateaux limoneux très fertiles bénéficient d'une situation intéressante dans l'aire de grand dynamisme économique du Pays mosan. En plus de l'attraction qu'exercent ses abords boisés, la Meuse constitue en effet un axe de développement très important. Dans la vallée, quelques petits centres prennent ainsi un certain essor ; c'est notamment le cas de Namur, Huy et Maastricht localisés à proximité de l'ensemble paysager. Les activités d'artisanat – particulièrement le travail des métaux – s'y concentrent et les échanges commerciaux concernent non seulement les destinations lointaines, grâce à l'accès à la mer, mais aussi les campagnes voisines.

La période qui s'étend du 10^e au 14^e siècle correspond à une forte croissance de population. La croissance est soutenue par le développement de la production agricole, directement lié à l'extension des surfaces cultivées, obtenue par le défrichement de bois et de landes. Les plateaux limoneux brabançon et hesbignon sont mis en culture de manière plus systématique. La caractéristique principale du cadre de cette mise en valeur, qui va façonner de manière durable les paysages, est la mainmise de quelques privilégiés sur les terres et les revenus, face à la pauvreté du plus grand nombre.

De nouveaux territoires se constituent progressivement, détenus par quelques ducs et comtes, proches de l'ancien pouvoir carolingien. Les luttes sont nombreuses. Les terres de l'ensemble paysager sont convoitées par le puissant duc de Brabant, le comte de Namur et le Prince évêque de Liège. Aux marges incertaines de leurs possessions, ils installent des parents dont les demeures fortifiées se découvrent encore aux détours de petites routes comme à Sombreffe, Golzinne, Marbais ou Corroy.



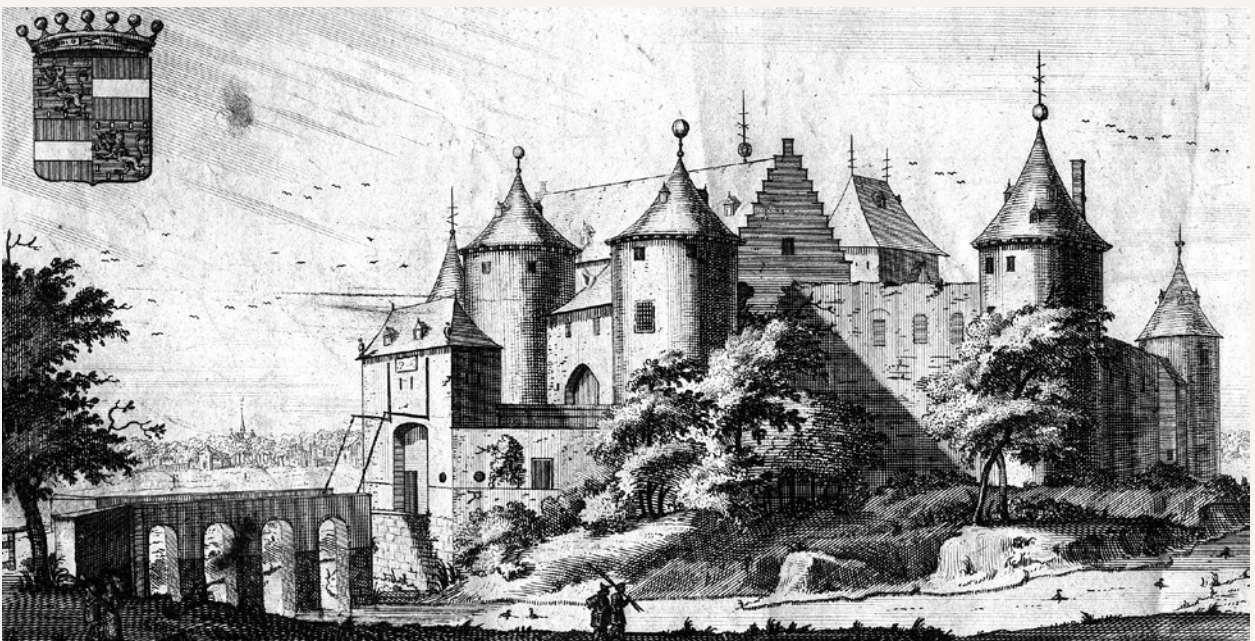
Source : ULB-IGEAT, d'après Atlas de Belgique, Géographie politique (2008).

Carte administrative de 1780 montrant l'aboutissement de la formation territoriale des principautés médiévales. Réunis sous des couronnes étrangères successives, à partir du 15^e siècle, le duché de Brabant et le comté de Namur ont pu garder une certaine autonomie. La Principauté de Liège est centrée sur la ville de Liège, résidence des Princes évêques qui ont maintenu la quasi indépendance et intégralité de leur territoire pendant plus de trois siècles. Localisations des lieux cités à la page suivante : Moha (1), château de Corroy (2), abbaye d'Argenton (3), abbaye d'Heylissem (4), abbaye de Villers-la-Ville (5).



Photographie ancienne : E. Rahir, collection Société royale belge de Géographie.

Quelques ruines surprennent encore aujourd'hui dans la vallée de la Mehaigne. Elles rappellent la conquête liégeoise, au 12^e siècle, du petit comté de Moha détenteur du pont sur la Meuse à Huy. Ici, vue prise à la fin du 19^e siècle.



Source : J. le Roy (1633-1719) ; gravure de Harrewijn (1692).

Le château de Corroy (Gembloux), classé patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, est toujours resté propriété de la même descendance qui l'a conservé dans son état de forteresse de plaine du 13^e siècle. Ce caractère est bien perceptible sur la gravure qui le représente ici à la fin du 17^e siècle.

La christianisation est toujours encouragée par les princes qui, surtout aux limites disputées par leurs voisins, offrent des domaines à de nouvelles institutions religieuses comme au début du 12^e siècle à Heylisseem (Hélécine), au milieu du 12^e siècle à Villers-la-Ville (à la limite de l'ensemble paysager) ou au début du 13^e siècle à Argenton (Gembloux). Les communautés s'établissent sur ces terres ou les mettent en exploitation pour leur compte, contribuant très activement au mouvement de déforestation et d'aménagement des terres. Abbayes, chapitres... agrandissent rapidement leurs possessions, grâce aux donations, héritages, achats ou échanges.

Les limites politiques ne coïncident pas avec celles des diocèses religieux. Ainsi, l'autorité de l'Eglise de Liège s'étend-elle jusqu'à Nivelles. A l'échelon inférieur, suivant l'extension de la population jusqu'au 14^e siècle, d'autres limites se créent au niveau des paroisses et de nouvelles églises sont construites utilisant la pierre plutôt que le bois. Ces édifices montrent au visiteur une certaine unité architecturale en style roman.



Le caractère massif de la tour romane de l'église d'Aineffe (Faimés) attire le regard. Son premier rôle était civil et défensif : la population pouvait s'y réfugier pendant les combats, l'enclos du cimetière servant d'abri pour les animaux.

Le système féodal qui s'installe graduellement, dans une imbrication de plus en plus poussée des droits et des propriétés, des seigneurs les plus puissants à ceux d'importance locale, laïques ou ecclésiastiques, s'accompagne d'une multiplication de petits noyaux d'habitat. Dans l'ensemble paysager, la densité est remarquable. Les sites de vallées sont privilégiés car ils offrent la proximité de l'eau et des prés de fauche et n'empiètent pas sur les meilleures terres. Sur les plateaux, l'extension des terres agricoles est favorisée par une meilleure utilisation des lourdes terres limoneuses grâce à de nouveaux outils. La charrue, tirée grâce au collier d'attelage par des bœufs ou des chevaux, permet un véritable labour en retournant le sol ; la faux, qui remplace la faucille, facilite la coupe des céréales.

La production de grains, suffisante pour dégager des surplus, permet aussi son commerce. Celui-ci s'appuie sur l'existence de quelques centres où des marchés sont autorisés. Fleurus dans le comté de Namur, Gembloux, Jodoigne et Hannut dans le duché de Brabant, Waremme dans la Principauté de Liège se bâtissent ainsi en tant que nouveaux petits noyaux urbains. De grands chemins de terre y conduisent, menant aussi aux villes plus importantes de Nivelles, Namur, Huy et Liège. Progressivement, les grands flux commerciaux se détournent de la Meuse au profit de la voie terrestre qui, au nord du territoire, mène de Bruges à Cologne et passe notamment par les ports fluviaux brabançons de Bruxelles et Louvain. Les riches habitants des villes investissent aussi dans les terres et les fermes, dont ils acquièrent la propriété tandis que, dans le même temps, de grands propriétaires terriens achètent des biens immobiliers dans les villes.

A partir du 12^e siècle, l'emploi du moulin à eau se répand. Son utilisation, pour le compte du seigneur qui en a obtenu l'autorisation d'établissement et qui le confie à un meunier, est obligatoire et payante. L'élément principal en est la roue, entraînée par l'eau des rivières, dans des fonds de vallée qui sont aménagés pour cet usage. Ces moulins broient surtout les différents types de grains en farine, utilisée pour fabriquer le pain. Dans l'ensemble paysager, des ailes de moulins à vent ont aussi tourné ; plus tardifs, ils étaient bien visibles sur les étendues planes et ouvertes.

Au Moyen Age, les moulins à eau sont des éléments caractéristiques des vallées. Leur construction s'est poursuivie au cours des siècles suivants. Ils ont été particulièrement nombreux au 19^e siècle, après la suppression des contraintes seigneuriales et avant l'utilisation de la machine à vapeur. Ici, au sein d'un vaste site classé, le moulin d'Onoz (Jemeppe-sur-Sambre) est implanté le long d'une dérivation de l'Orneau. La roue se remarque bien sur le bâtiment en pierre calcaire.



La toponymie évoque les grandes transformations des paysages médiévaux. De nombreux noms de localités ou de lieux-dits rappellent des défrichements : ceux en « sart » particulièrement (du mot latin « sartum », terre défrichée par essartage), indiqueraient une mise en culture assez tardive, surtout dans la seconde moitié du 13^e siècle. A cette époque, quand il ne reste pratiquement plus de forêts mais que la pression démographique persiste, un système d'organisation collective de l'exploitation des sols est généralisé et imposé. Il est basé sur l'association étroite de la culture et de l'élevage.

Les terres sont cultivées en assolement triennal (voir le chapitre Paysages de Wallonie p. 14) au cours de laquelle se succèdent la culture de céréales d'hiver, puis celle de céréales de printemps puis une jachère, temps de repos et de préparation de la terre. Les céréales d'hiver, semées en automne, sont surtout l'épeautre, le seigle et le froment ; les céréales de printemps, semées en mars, l'avoine et l'orge. Par ailleurs, comme il n'y a plus de landes ou de bois, le bétail de la communauté villageoise, en majorité des moutons, est rassemblé en un troupeau qui parcourt les champs après la moisson, les terres pendant la jachère et les prés après la fauche. C'est la vaine pâture qui nécessite de maintenir les champs ouverts, sans haies ni clôtures. Une production maximale de céréales est ainsi assurée tout en restituant la fécondité du sol et en répondant à la demande de laine et de viande des villes en croissance. Ce système a produit l'openfield céréalier médiéval qui marque encore profondément les paysages actuels.

Vers la fin du 13^e siècle, les limites de la culture avec jachère sont atteintes et il n'y a plus de progrès significatif de l'agriculture pour répondre à l'accroissement de population. Les conditions de vie au cours des siècles suivants deviennent plus difficiles. Elles s'aggravent vers le milieu du 16^e siècle quand commence une période de refroidissement climatique, léger mais suffisant pour que la rigueur des hivers et la fraîcheur des étés affectent la production agricole. Enfin, la fin du 16^e siècle et tout le 17^e siècle sont des périodes extrêmement troublées, marquées par des guerres, avec passages et campements répétés des troupes régulières et présence de pillards. Par exemple, en 1672, plusieurs dizaines de milliers d'hommes des armées de Louis XIV avancent vers Maastricht en suivant la chaussée romaine ou, au tout début du 18^e siècle, deux armées de chacune plus de 60 000 hommes s'affrontent aux alentours du village de Ramillies, dans le cadre des guerres de la succession d'Espagne. Le relief peu prononcé et les possibilités de subvenir aux besoins de grandes armées justifient en partie le choix répété de ces territoires comme champs de batailles. Dans les campagnes, les fortifications existantes sont renforcées et les bâtiments des grandes fermes se resserrent autour de leur cour. Toutes ces raisons expliquent que l'openfield céréalier médiéval n'évolue pas et se maintient tardivement, jusqu'au 18^e siècle.



Source : J.-M. Duvosquel, *Albums de Croÿ*, tome 14, planche 49, Bruxelles (1986).

Sur cette gravure du tout début du 17^e siècle, l'arrière-plan est représenté de manière assez fantaisiste avec des collines plutôt qu'un relief horizontal. Le village d'Emines (La Bruyère) est situé près d'un ruisseau, le Saint-Lambert, dans un environnement d'arbres et de champs. L'accent est mis sur quelques bâtiments construits en pierre ou brique et recouverts d'ardoise. L'église (aujourd'hui disparue), à la tour carrée et massive, est entourée d'un cimetière enclos et bâtie sur une petite éminence.

Source : M. Watelet, *Paysages de frontières, Tracés de limites et levés topographiques XVII^e-XIX^e siècle, Patrimoine cartographique de Wallonie – Monumenta cartographica walloniae*, 1, Paris-Louvain-la-Neuve, Lanoo (1992). © Vincennes, Service historique de la Défense.

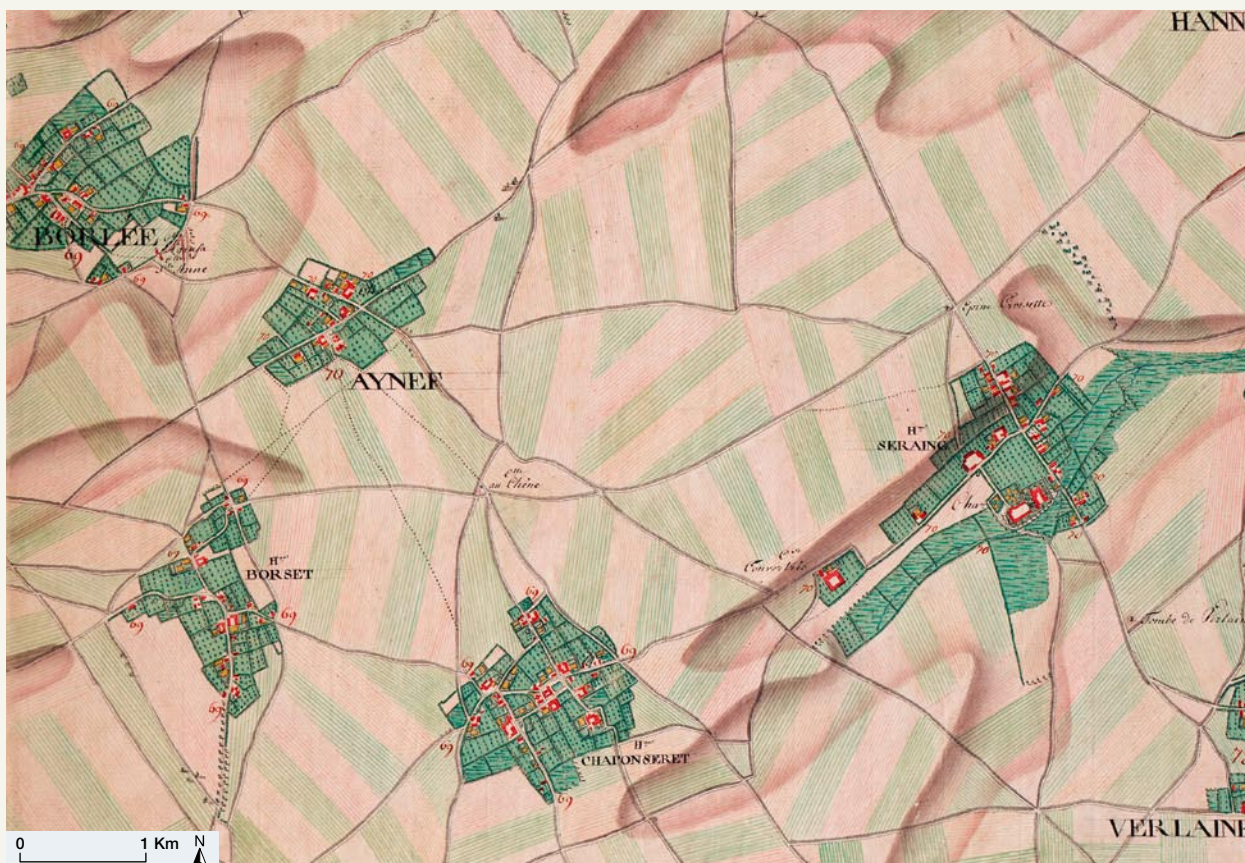
La carte de Naudin le Cadet (1723) illustre bien la localisation privilégiée des noyaux villageois à proximité des cours d'eau. Ceux-ci sont bordés de prairies plus ou moins marécageuses. De petits boisements ponctuent les vallées et les terres cultivées occupent les interfluvés. Comme sur la carte de Ferraris (un demi-siècle plus tard), le paysage est essentiellement représenté en vue des mouvements et des marches des armées. Les ponts, gués, chaussées, grands chemins, bois et terres labourables, plans des villes, bourgs et villages avec contour des constructions sont indiqués avec précision. L'extrait montre la chaussée romaine établie sur la ligne de partage des bassins de l'Escaut et de la Meuse.



Les paysages ruraux au 18^e siècle

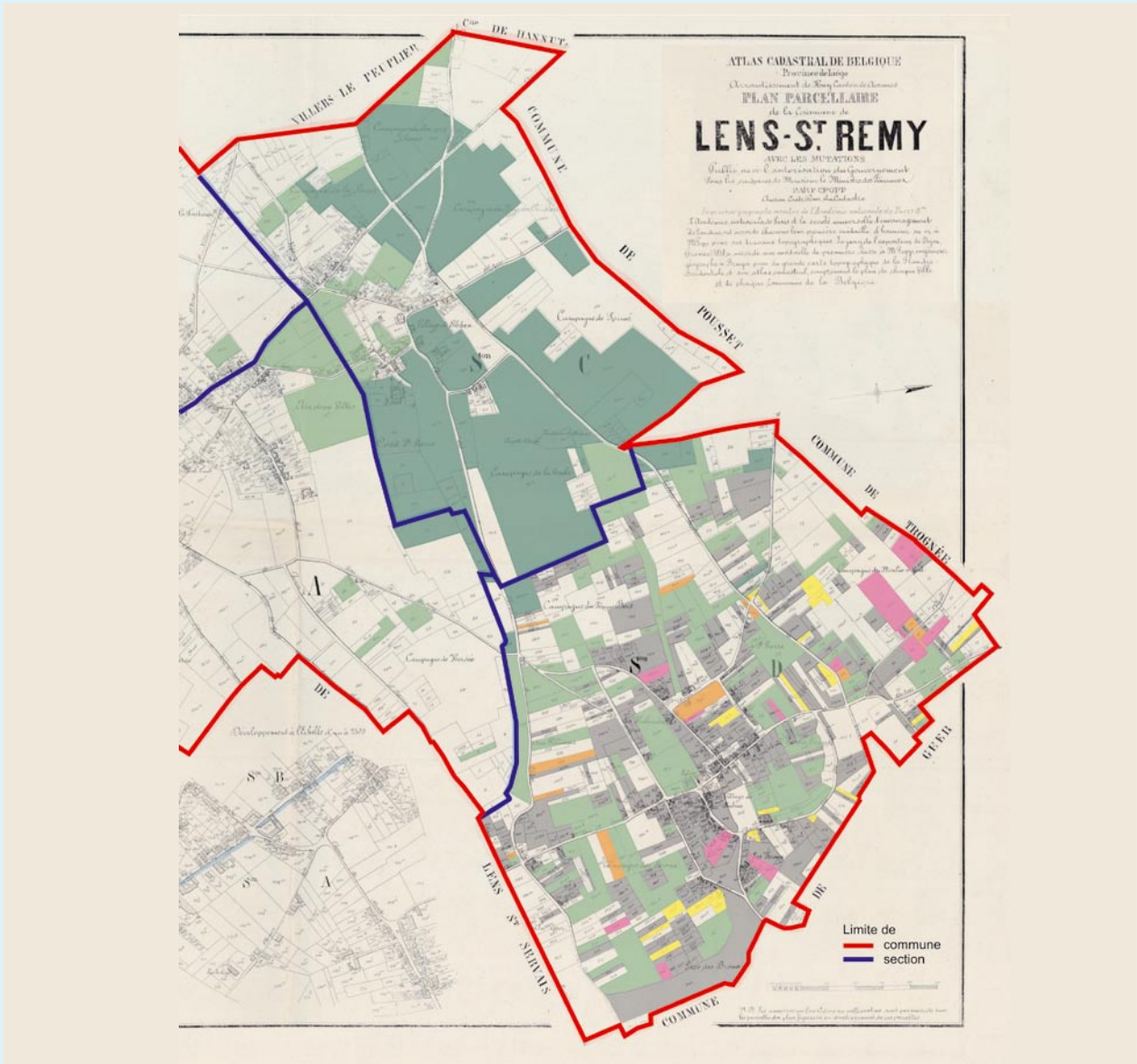
Une longue accalmie politique favorise la reprise économique qui s'amorce au début du 18^e siècle. Mais le système de culture avec jachère et la vaine pâture qui lui est associée constituent un frein à l'amélioration de la production agricole. A côté des travaux agricoles et des activités artisanales traditionnelles, comme la meunerie, l'extraction de marne... quelques fabriques donnent du travail localement : couteaux à Gembloux, chapeaux dans la basse vallée du Geer où le travail de la paille procure en outre un revenu d'appoint à celui de l'agriculture.

La circulation et le transport sont facilités par la construction de quelques chaussées pavées que de longs alignements d'arbres signalent à l'horizon (voir le chapitre Paysages de Wallonie p. 19). Elles relient essentiellement les grandes villes situées au nord et au sud. Ainsi, deux chaussées partent de Louvain, l'une (située en grande partie en dehors de l'ensemble paysager) vers Liège et l'autre vers Namur. Une troisième chaussée relie Bruxelles et Charleroi. Nivelles s'y raccorde par des « bras de chaussées » dont un mène à Namur.



Source : carte de Ferraris, Celle 152 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Cet extrait de la carte de Ferraris met en évidence le contraste entre les terres de culture et la couronne remarquablement délimitée, plus ou moins étendue, des lieux d'habitat. Ceux-ci rassemblent des bâtiments agricoles (dont certains de grandes dimensions comme à Seraing-le-Château) et de modestes habitations. Généralement non jointives, ces constructions sont entourées de parcelles de vergers bordées de haies qui les protègent et isolent le bétail des terres. Quelques prairies occupent les confins du village ou s'étendent dans le fond humide des vallées. De nombreux chemins sillonnent la campagne, ponctués de ces éléments verticaux, comme un bouquet d'arbres abritant une chapelle ou signalant un carrefour.



Source : C. Vandermotten, C. Neuray et Q. Rombaux, d'après l'Atlas cadastral parcellaire de la Belgique de P.-C. Popp (plan parcellaire et matrice cadastrale de la commune de Lens-Saint-Remy), collection Société royale belge de Géographie.

Pour l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon, qui connaît une certaine stabilité des propriétés et des exploitations agricoles, le plan Popp (cadastre belge établi entre 1842 et 1879) donne une bonne image de la situation à la fin du 18^e siècle. Sur cet extrait de la commune de Lens-Saint-Remy, l'opposition entre les grands et les petits propriétaires apparaît clairement dans le parcellaire.

Les premiers (deux d'entre eux appartenant à une même branche familiale sont représentés en vert) possèdent presque tout le finage de Blehen et les grandes parcelles d'Abolens. Pour ce village, les parcelles de trois familles de petits cultivateurs (couleurs jaune, orange, rose) sont distinguées parmi les nonante autres exploitants (en gris). La dispersion de leurs petites parcelles dans les différentes parties du finage témoigne du système de l'assolement triennal et de la nécessité d'avoir au moins une pièce de terre localisée dans chaque sole. La forme souvent allongée traduit les partages successoraux, la division s'effectuant dans le sens de la longueur.

Dans le paysage, étant donné l'absence de clôture, le dessin du parcellaire au sein des soles n'est pas perceptible. Par contre, la présence d'un plus grand nombre de petits cultivateurs se traduit dans le noyau villageois par les nombreux bâtiments de petites fermes aux côtés des mesures des journaliers* et des manouvriers*.

Le maintien de grandes parcelles dans le finage d'origine seigneuriale, qui subit moins les partages successoraux, a favorisé la continuité d'exploitations agricoles de grandes dimensions, comme à Blehen.

Les censes

Des silhouettes monumentales en brique, rassemblant des bâtiments imposants en un quadrilatère fermé autour d'une cour, se rencontrent en très grand nombre dans l'ensemble paysager. Trônant au milieu de leurs terres ou signalées par de grands murs et d'énormes toitures dans les villages, elles semblent exister depuis très longtemps. Pourtant, c'est seulement au 18^e siècle que la plupart de ces censes ont été construites, parfois au départ d'un noyau du 17^e siècle ou même d'un habitat seigneurial plus ancien. Leur évolution s'est ensuite poursuivie au cours des siècles afin d'adapter les bâtiments aux nouvelles conditions de vie et d'exploitation (croissance du cheptel et mécanisation des activités).

Bien souvent, les censes correspondent à la fin du couple caractéristique du château et de sa ferme d'exploitation. Les deux fonctions, agriculture et habitation de plaisance, se séparent désormais plus nettement. Les châteaux entourés de jardins, de vergers et de parcs arborés, qui tout à la fois les dissimulent et les signalent aux regards, sont également très nombreux dans l'ensemble paysager, particulièrement vers sa bordure sud.



La ferme de Wahenges, classée patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, est un exemple remarquable des ensembles du 18^e siècle. Implantée aux sources d'un vallon affluent de la Grande Gette, elle fut le siège d'exploitation d'une grande abbaye (Averbode, dès le 12^e siècle). Le blanchissement des murs à la chaux confère une belle unité aux matériaux, brique et calcaire gréseux de Gobertange, recouverts de toitures d'ardoises. Il y a peu de percements extérieurs : toute la vie agricole est organisée autour de la cour intérieure.

Le voisinage de l'église et d'une grande ferme, ancien siège d'une exploitation domaniale, est caractéristique de beaucoup de villages de l'ensemble paysager (ici, la ferme de l'Abbaye à Juprelle, transformée au 19^e siècle).



Cultures industrielles et mécanisation aux 19^e et 20^e siècles

C'est au cours du 19^e siècle, surtout dans sa seconde moitié, qu'une série de changements se répercutent sur les paysages de l'ensemble paysager.

Le tournant des 18^e et 19^e siècles correspond à la fin de l'Ancien régime, auquel étaient liés les droits seigneuriaux, et à la confiscation des biens ecclésiastiques. Dans l'ensemble paysager, ces propriétés sont très importantes. Mais leur vente, même à bas prix, ne modifie pas beaucoup la répartition inégale de la propriété : le plus souvent, elles sont acquises par des personnes fortunées, fonctionnaires, commerçants ou financiers, habitants des villes. D'une manière générale, grâce à la hausse du prix des céréales, la première moitié du 19^e siècle est une période de relative prospérité pour les grandes fermes céréalières. Leur exploitation reste confiée à un petit groupe de fermiers aisés, les censiers, dont dépendent de nombreux domestiques et ouvriers agricoles et de petits paysans qui y trouvent un complément de revenus lors des grands travaux de la moisson et du battage du grain.

Le poids des traditions reste fort dans une vie basée sur l'autoconsommation et la vente des surplus. Entamée au 18^e siècle, l'amélioration des rendements de l'assolement classique se poursuit grâce à l'alternance de céréales et de plantes enrichissantes pour le sol telles que le trèfle, utilisé comme fourrage pour le bétail. Ce dernier est en effet nourri à l'étable car les possibilités de pâturage se réduisent aux prairies de fauche et à celles situées à proximité immédiate des exploitations. Le fumier, devenu plus abondant suite à l'augmentation du cheptel, est un élément essentiel de l'association culture et élevage. Il est fourni par des bovidés mais aussi, dans les plus grandes exploitations, par des chevaux. Ces animaux sont surtout utiles pour le transport par attelage. Les chemins sont améliorés par élargissement et empiérement. Ils complètent le réseau des grandes chaussées et relient les petites villes qui centralisent les activités commerciales.



Photographie ancienne : collection privée.

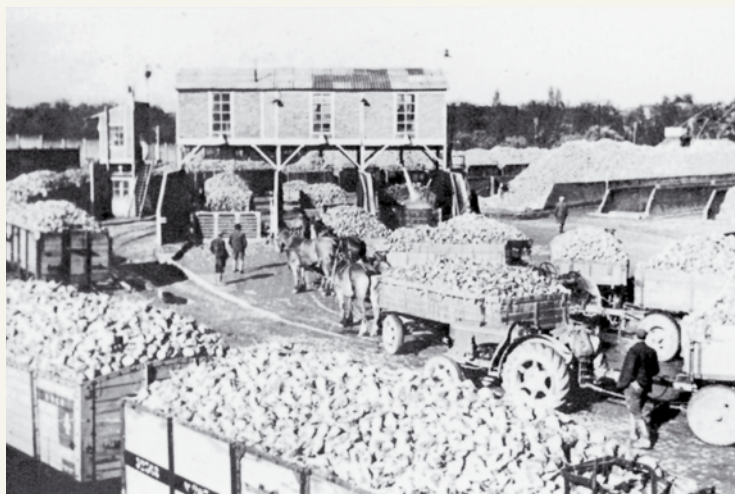
Les campagnes connaissent une grande activité, rythmée par le calendrier agricole. Ici, récolte de la moisson sur les champs de la famille Dumont de Chassart. Au début du 19^e siècle, cette famille a fondé à Wagnelée (Les Bons Villers) un important complexe agro-industriel qui comprendra une sucrerie, une distillerie de grains, une malterie et une fabrique de levure. A la fin du siècle, le domaine compte plusieurs fermes qui exploitent plus de 1 400 hectares, dont 400 de cultures de betterave.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, une nouvelle culture, liée à la très bonne qualité des sols, devient caractéristique des bas-plateaux limoneux : c'est la culture de la betterave dite sucrière. L'extraction du jus de sa racine, riche en saccharose, est à la base de la fabrication d'un nouveau sucre qui remplace le sucre de canne dont l'importation a été bloquée sous le régime français (blocus continental de Napoléon en réaction au blocus naval britannique des ports de l'Atlantique). La culture de la betterave est surtout favorisée, dans le cadre national belge, par la création de nombreuses sucreries et l'octroi de primes qui incitent les fermiers à lui consacrer des superficies de plus en plus grandes. Elle s'intègre aussi dans la constitution progressive de sociétés agricoles et industrielles, aux mains de quelques grands propriétaires entrepreneurs.

L'industrie est en pleine croissance, tant au nord qu'au sud de l'ensemble paysager, à Bruxelles et dans les bassins miniers centrés sur Liège et Charleroi. Les investissements de capital se détournent progressivement de la terre. Les industries chimiques et métallurgiques produisent des engrais et des outils en fer et en acier.

L'utilisation des engrais introduit une modification importante dans les paysages car elle permet la suppression de la jachère. Une surface plus grande est alors réservée aux prairies permanentes qui s'étendent désormais au pourtour des villages. Cette couronne herbagère se développe surtout à la suite de la crise de 1880 quand l'ouverture du marché aux céréales étrangères, moins coûteuses, provoque l'effondrement du revenu lié à la culture des céréales. Elle atteindra son extension maximale vers le milieu du 20^e siècle. Les sous-produits de la culture de la betterave, comme les collets et les pulpes, permettent de nourrir le bétail à l'étable pendant l'hiver. L'élevage bovin se développe, destiné à la production du lait et du beurre mais aussi de la viande en ce qui concerne les plus grandes exploitations. Ces denrées sont vendues sur les marchés régionaux pour la consommation locale et celle des villes et agglomérations industrielles.

Le processus de mécanisation de la traction animale est réellement déclenché par la crise de 1880. Les grands espaces cultivés qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre, tant pour les céréales que pour les betteraves, sont propices à la généralisation de machines agricoles, comme la charrue brabant double réversible qui permet de labourer vite et bien, des semoirs, des faucheuses... Dans un premier temps, les ouvriers agricoles trouvent encore du travail grâce à l'effervescence d'activités liées à la transformation des produits agricoles et à l'exploitation du sous-sol : moulins, brasseries, sucreries, râperies (lieu d'extraction du jus de betterave), toileries – le lin est cultivé dans la partie ouest de l'ensemble paysager – briqueteries, tuileries, fabriques d'engrais...



Photographie ancienne : dans C. Wirtgen-Bernard et M. Dusart, *Visages industriels d'hier et d'aujourd'hui en Pays de Liège*, Pierre Mardaga éditeur, www.mardaga.be (1981).

L'industrie sucrière est une activité saisonnière ; la « campagne betteravière » et la fabrication du sucre couvrent la période de fin septembre à décembre. Ici, déchargement des betteraves à la Raffinerie Notre-Dame (Oreye) en 1950. Les lourds chariots tirés par des attelages de chevaux côtoient la traction motorisée. C'est l'époque charnière à partir de laquelle les tracteurs vont définitivement s'imposer.

Cette expansion est soutenue par le développement du réseau de chemin de fer et de raccordements privés qui permettent le transport plus aisé des produits. Mais elle ne suffit pas à fournir suffisamment de travail pour la population toujours en pleine croissance. Les agglomérations industrielles par contre sont très demandeuses et attractives grâce à des salaires comparativement plus sûrs et plus élevés que ceux des travaux agricoles. La création, dans la seconde moitié du 19^e siècle, de nombreuses lignes de chemin de fer vicinal qui irriguent les campagnes permet les déplacements journaliers.

L'habitat villageois

Dans les villages, les transformations qui accompagnent ces changements sont importants. Le 19^e siècle est particulièrement marqué par une croissance de la population. Le niveau de vie s'améliore, accompagné d'une meilleure hygiène. Les petites et moyennes fermes, qui étaient encore bien souvent en matériaux périssables, sont solidifiées, agrandies ou reconstruites et des petites dépendances sont ajoutées. La fabrication de la brique quitte le mode artisanal et saisonnier. Produite en plus grande quantité et moins coûteuse, la brique industrielle de teinte rouge foncé se généralise. La pierre est aussi utilisée si le matériau est disponible sur place. Les couvertures en paille de seigle sont progressivement remplacées par des tuiles.



Photographie ancienne : E. Rahir, collection Société royale belge de Géographie.

Vue de Huccorgne (Wanze) à la fin du 19^e siècle. Le village s'étage sur un bas de versant dans la vallée de la Meuse. Le contraste est grand entre le presbytère (entouré d'un grand mur en contre-haut de l'ancienne église) et les petites bâtisses. L'une d'entre elles, au volume bas, étroit et allongé porte encore une couverture de chaume. Tout cet ensemble, les chemins, le bâti avec ses abords enclos de petites cours, potagers et pré-vergers, s'intègre dans une auréole villageoise assez aérée.

Les églises sont souvent agrandies ou reconstruites au 19^e siècle, époque à laquelle les écoles et maisons communales sont bâties. Les petites habitations des ouvriers agricoles n'ont pas subsisté mais de nouvelles maisons ouvrières sont construites, plus nombreuses à proximité des fabriques et aux bordures de l'ensemble paysager, plus proches des foyers industriels. Les noyaux villageois se densifient ainsi progressivement. Une certaine concentration du bâti, avec mitoyenneté, est même atteinte dans l'est de l'ensemble paysager tandis que dans la partie ouest, qui a connu une émigration, il reste plus d'espaces libres au sein du périmètre villageois.

Au sein d'un grand nombre de noyaux villageois, les bâtiments des anciennes exploitations agricoles de taille plus modeste s'ajoutent aux censes et rythment encore les perspectives. Les très petites fermes sont rares : la plupart n'ont pas subsisté, d'autres ont été profondément transformées à des fins résidentielles.



A Villers-l'Évêque (Awans), plusieurs fermes clôturées, avec entrée charretière dans leurs hauts murs, sont insérées dans un bâti mitoyen.

A Seraing-le-Château (Verlaine), de hauts pignons joints par des murs et grilles de clôture peu élevés forment une enfilade. Vers le bas de la rue, des fermes plus importantes sont assez rapprochées.



A Abolens (Lens-Saint-Rémy), les pignons et les annexes de ces petites fermes, aux briques parfois blanchies, alternent. Les volumes bas s'insèrent dans le cadre arboré et herbager de l'auréole villageoise peu dense.